



**ORDRE DE MALTE
FRANCE**

Communiqué du 23.12.2015

A la veille de Noël, toujours plus d'enfants en rétention

L'année 2015 s'achève et laisse un sombre bilan derrière elle. Au CRA de Metz un total de 20 familles a été enfermé, accompagnées de 45 enfants.

Cinq fois plus d'enfants ont été enfermés dans ce centre qu'en 2014.

45 enfants, c'est aussi le nombre total d'enfants enfermés dans l'ensemble des CRA métropolitains en 2014.

Après deux années consécutives de baisse du nombre de familles avec enfants au CRA de Metz, l'année 2015 marque contre toute attente un tournant effrayant de l'enfermement des enfants.

Si cette hausse inquiétante s'observe également à l'échelle nationale, les préfectures à l'origine du placement restent très ciblées. Preuve en est, le centre de rétention de Lille où intervient aussi l'Ordre de Malte France et qui est habilité à recevoir des familles, n'en a vu aucune placée depuis 2012.

A Metz, c'est principalement la préfecture de Moselle qui recourt à cette pratique, ainsi que celle du Doubs. Les familles sont enfermées la veille de leur départ forcé à des fins de « confort logistique ». Trop vite pour qu'aucun juge ne puisse exercer son contrôle, les quelques familles dont le vol n'a pas eu lieu sont pour la plupart libérées par l'unité médicale du centre.

Cette pratique de l'enfermement qui se banalise de nouveau pour les familles semble oublier que, même de courte durée, l'enfermement reste profondément traumatisant, notamment pour les enfants.

L'Ordre de Malte France s'indigne de cette hausse du recours à l'enfermement des enfants et appelle une nouvelle fois les pouvoirs publics à mettre fin à cette pratique humainement inacceptable.

Contact : Lucie Feutrier-Cook – Directrice adjointe chargée du Pôle migrants - 06 73 82 08 09